

SEPA : migration achevée

La migration vers les moyens de paiement européens SEPA (Single Euro Payment Area, espace unique de paiement en euro) s'est achevée le 1^{er} août 2014. Tous les virements et prélèvements en euros se font désormais au format SEPA, ce qui concernera plus de deux milliards d'opérations chaque mois. L'aboutissement de cette migration constitue une étape cruciale de l'intégration des paiements de détail en Europe.

Communiqué du comité national SEPA du 5 août 2014 : « La migration française vers les moyens de paiement SEPA est achevée » : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/CP-SEPA-BDF-05082014-migration-francaise-vers-les-moyens-de-paiement-SEPA-est-achevee.pdf

Communiqué de la Banque Centrale Européenne du 1^{er} août 2014 : « SEPA à un tournant crucial pour les paiements de détail » : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/CP-BCE-SEPA-un-tournant-crucial-pour-les-paiements-de-detaill-01-08-2014.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 7 août 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, son Président, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les mesures de politique monétaire décidées début juin ont conduit à un assouplissement de l'orientation de la politique monétaire. [...] Les opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui doivent être effectuées au cours des prochains mois renforceront l'orientation accommodante de notre politique monétaire. [...] S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. En outre, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de continuer à répondre aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en juin 2014, en baisse par rapport au taux de 11,6 % de mai 2014, et à celui de 12,0 % de juin 2013. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis septembre 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,2 % en juin 2014, en baisse par rapport au taux de 10,3 % de mai 2014 et à celui de 10,9 % de juin 2013. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis mars 2012. Eurostat estime qu'en juin 2014, 25,005 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,412 millions dans la zone euro. Par rapport à mai 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 198 000 dans l'UE28 et de 152 000 dans la zone euro. Comparé à juin 2013, le chômage a baissé de 1,537 million de personnes dans l'UE28 et de 783 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (5,0 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'à Malte (5,6 %), et les plus élevés en Grèce (27,3 % en avril 2014) et en Espagne (24,5).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-816 du 17 juillet 2014 modifiant le décret n° 2000-1234 du 18 décembre 2000 modifié déterminant les aménagements des locaux desservis par les personnes physiques ou morales exerçant l'activité de transport de fonds et portant diverses dispositions relatives au transport de fonds

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029261096&categorieLien=id>

Décret n° 2014-837 du 24 juillet 2014 relatif à l'information de l'emprunteur sur le coût du crédit et le délai de rétractation d'un contrat de crédit affecté

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029290874&dateTexte=&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés, prise en application de l'article 3 de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029322239&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés, prise en application de l'article 3 de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029322182&dateTexte=&categorieLien=id>

Monnaies virtuelles

Rapport de la cellule TRACFIN du ministère des finances « L'encadrement des monnaies virtuelles », remis à Michel Sapin et publié le 11 juillet 2014 : <http://www.economie.gouv.fr/rapport-sur-monnaies-virtuelles-2014>

Rapport de la commission des finances du Sénat « La régulation à l'épreuve de l'innovation : les pouvoirs publics face au développement des monnaies virtuelles », publié le 4 août 2014 : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-767-notice.html>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

En juillet 2014, les émissions nettes de billets ont augmenté de 17,6 millions d'euros, après +12,9 millions d'euros le mois précédent (soit une hausse de 4,6 millions d'euros contre +1,8 million au mois de juin) pour s'établir à 784,4 millions d'euros.

Cette hausse est plus prononcée en nombre avec une augmentation de 3,0 % des émissions nettes (contre +2,0 % le mois précédent).

Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit donc à 14,4 millions à fin juillet 2014 dont 71,8 % sont constitués par la coupure de 50 € (qui représente 65,9 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La croissance de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur ; la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est donc dépréciée de 40 centimes s'établissant à 54,5 € au 31 juillet 2014.

Une situation financière solide en début d'année 2014

L'IEDOM Mayotte a publié les évolutions monétaires au 31 mars 2014. Cette publication apporte des informations sur les modalités de financement de l'économie et retrace les évolutions des diverses catégories financières (dépôt, épargne et concours consentis) des agents économiques. Ainsi, il apparaît qu'au premier trimestre, l'activité bancaire, traditionnellement en repli en début d'année, affiche une relative stabilité malgré un contexte de nette dégradation du climat des affaires. La collecte d'actifs financiers progresse légèrement (+0,7 % après +5,3 % à fin 2013), l'épargne collectée augmente également (+2,3 % sur un an) tandis que les encours de crédits sains accordés à l'économie sont stables (+0,3 % contre +1,9 % en décembre 2013).

Les évolutions monétaires sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).

Publication du panorama 2013 de Mayotte

L'IEDOM vient de publier le panorama 2013 de Mayotte, édition 2014. Le panorama est une note de quatre pages qui reprend les informations structurelles de Mayotte sur sa situation institutionnelle, démographique, économique et financière. Cette publication est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

Intervention de l'IEDOM à l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR)

Sur invitation de la préfecture et du Président de l'OPMR, l'IEDOM a participé à la réunion annuelle de l'OPMR qui s'est tenue le 22 juillet. Cette réunion a été l'occasion pour l'IEDOM de présenter les résultats de la dernière enquête de l'observatoire des tarifs bancaires, publiée par l'Institut en avril dernier (disponible sur le [site de l'IEDOM](#)), qui montre que les prix des tarifs bancaires standard sur le Département sont en moyenne inférieurs à ceux pratiqués sur le territoire national hormis les frais de tenue de compte, dont l'écart avec la Métropole reste toujours important.

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Baisse des prix en juin

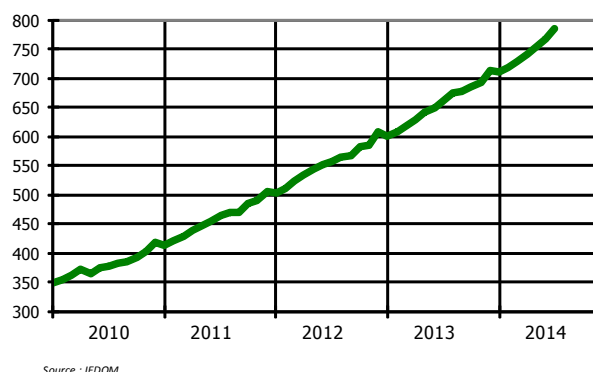
L'Indice des prix à la consommation (IPC) diminue de 0,2 % au mois de juin. Après la baisse enregistrée en avril et la stabilité affichée en mai, le mois de juin constitue le troisième mois consécutif sans augmentation des prix. Cette évolution est portée par la baisse des prix des services (-0,3 %) et des produits alimentaires (-0,1 %) tandis que ceux des produits manufacturés sont stables.

En revanche, malgré trois mois consécutifs sans augmentation, l'IPC continue de croître en glissement annuel. Ainsi, sur les douze derniers mois, il augmente de 0,1 %, en raison principalement de la hausse des prix des produits alimentaires (+2,0 %) et des services (+0,5 %) tandis que ceux des produits manufacturés baissent de 1,7 %.

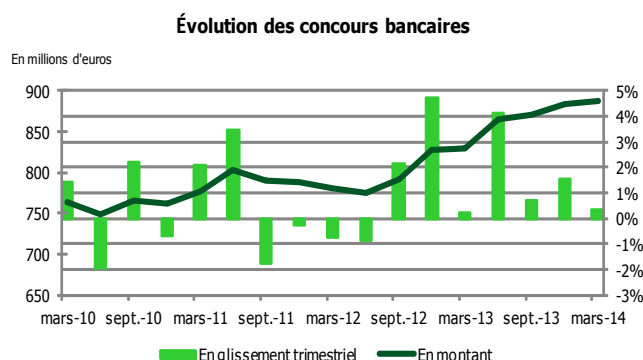
La fréquentation touristique augmente de 14,0 % en 2013

L'INSEE et le comité du tourisme de Mayotte ont présenté les résultats de l'enquête flux touristique pour 2013, réalisée tout au long de l'année auprès des voyageurs au départ de l'aéroport de Dzaoudzi. Ainsi, après deux années consécutives de baisse (-9,0 % en 2011 et -5,0 % en 2012), la fréquentation touristique augmente de 14,0 % en 2013 pour atteindre 52 000 visiteurs et retrouver son niveau

Émissions nettes cumulées de billets au 31 juillet 2014 (En millions d'euros)

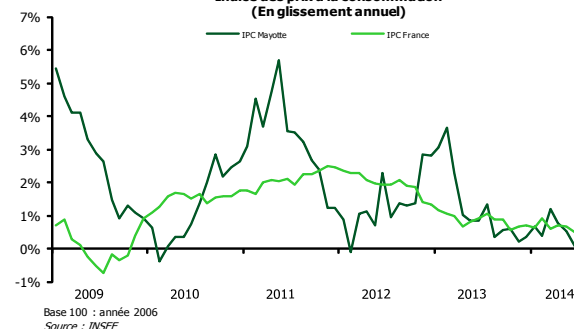


Évolution des concours bancaires au 31 mars 2014



En glissement trimestriel En montant

Indice des prix à la consommation (En glissement annuel)



de 2010. Les touristes affinitaires, venus rendre visite à leurs proches, représentent 55,0 % des visiteurs (29 000 personnes), en progression de 18,0 % par rapport à 2012. Les touristes d'agrément, dont la venue à Mayotte est principalement motivée par la découverte de l'île, enregistrent également une progression de 18,0 %. Cependant, représentant désormais 22,0 % des touristes (11 800 visiteurs), leur poids diminue fortement par rapport à 2010 (32,0 %). Le tourisme d'affaires subit en revanche un repli de 9,0 % après une forte hausse en 2012 (année record pour cette catégorie de touristes).

L'INSEE évalue le taux de chômage à 19,5 % en 2013 et dénombre 29 900 inactifs souhaitant travailler

Le 10 juillet, l'INSEE a dévoilé les résultats de l'enquête emploi 2013. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est ainsi évalué à 19,5 % en 2013 (9 500 chômeurs). En hausse de 2 points depuis 2009 (année de la première enquête emploi), soit 1 900 chômeurs de plus en quatre ans, ce taux est le plus faible des cinq DOM. Cependant, l'enquête dénombre également 29 900 inactifs qui souhaitent travailler mais ne font pas de démarche active de recherche d'emploi ou ne sont pas disponibles immédiatement pour occuper un emploi. Au sens du BIT, ils sont considérés inactifs et donc non comptabilisés comme chômeurs. Ils forment ainsi un important halo autour du chômage.

Seulement un tiers des mahorais en âge de travailler occupe un emploi. Les difficultés observées sur le marché du travail touchent plus particulièrement les femmes et les jeunes de 15 à 29 ans. Le taux de chômage des femmes est estimé à 27,1 %. La situation s'est détériorée pour les jeunes dont le taux de chômage a augmenté de 11 points en quatre ans pour atteindre 37,4 % en 2013.

Mayotte éligible aux Aides à finalité régionale (AFR)

Le décret numéro 2014-758 du 2 juillet 2014 modifie les zones d'AFR permanentes pour la période 2014-2020 et inclut toutes les communes de Mayotte pour la première fois. Ce dispositif permet de contribuer au développement des territoires en difficulté en soutenant plus particulièrement les investissements productifs des grandes entreprises et des PME ou la création d'emplois liés à ces investissements. Hors de ces zones, seuls les investissements productifs des PME peuvent bénéficier d'une aide publique. Les AFR sont entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2014. Elles peuvent prendre diverses formes comme la subvention, les prestations de services, les prêts ou avances à taux nul ou favorable ou encore les bonifications d'intérêt.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	juin-14	117,6	-0,2%	0,1%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	juin-14	7 924	-17,7%	32,8%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles juin-14	42 851	0,7%	51,1%
	(hors hydrocarbures)	cumulées juin-14	233 237	22,5%	42,4%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles juin-14	616	-49,3%	-67,7%
		cumulées juin-14	3 039	25,4%	-5,1%
	Taux de couverture	mensuel juin-14	1,44%	-1,42 pt	-5,29 pt
		cumulé juin-14	1,30%	0,03 pt	-0,65 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels mai-14	423	-7,8%	9,6%
		cumulés mai-14	2 070	-	2,8%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels mai-14	24 606	25,5%	4,2%
		cumulés mai-14	105 953	-	1,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels mai-14	29,7	44,6%	-16,2%
	(départs)	cumulés mai-14	127,1	-	-7,0%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles juin-14	14 335	-12,6%	174,0%
		cumulées juin-14	41 503	-	27,6%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	juin-14	40 089	0,2%	1,6%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée juin-14	138 190	-	7,1%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle mars-14	10 164	11,7%	1,0%
		cumulée mars-14	29 699	-	0,5%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles juin-14	197,0	15,2%	17,3%
		cumulées juin-14	1 160	-	8,4%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels juin-14	676	26,8%	-10,8%
		cumulées juin-14	4 100	-	3,9%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles juin-14	2,0	-	-71,1%
		cumulées juin-14	4,4	-	-89,0%
	- en milliers euros	mensuelles juin-14	21,4	-	-60,3%
		cumulées juin-14	47,6	-	-84,7%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,15%	11/06/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,40%	11/06/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,10%	11/06/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

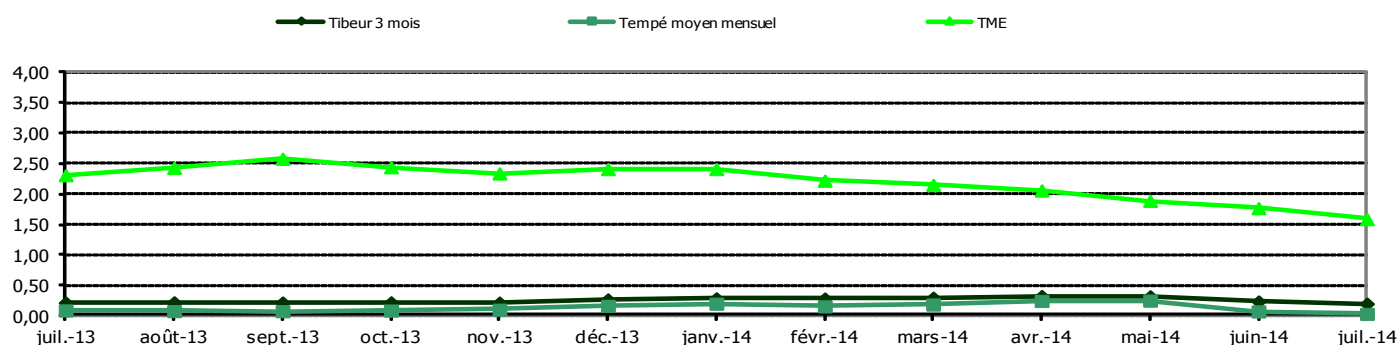
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (juillet 2014)			
Avril	Mai	Juin	Juillet	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,2488%	0,2564%	0,0775%	nd	nd	nd	nd	nd
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Avril	Mai	Juin	Juillet	Avril	Mai	Juin	Juillet
2,06%	1,89%	1,77%	1,59%	2,26%	2,09%	1,97%	1,79%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,11%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,83%
Prêts à taux variable	4,71%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,91%
Prêts-relais	5,27%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,71%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,33%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,35%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,07%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,81%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,79%	Découverts en compte (1)	13,33%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

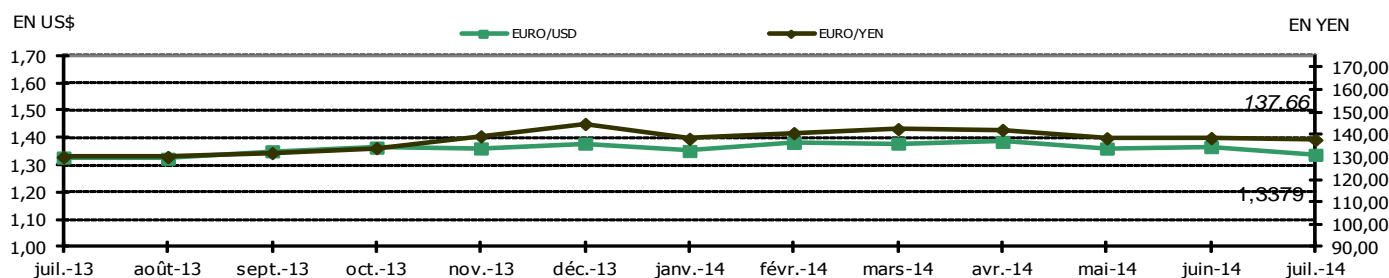
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3379	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2861	EURO/SRD (Surinam)	4,4199
EURO/JPY (Japon)	137,6600	EURO/BWP (Botswana)	11,9055	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3968
EURO/CAD (Canada)	1,4610	EURO/SCR (Seychelles)	16,2513	EURO/DOP (Rép. Dom.)	58,4623
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7928	EURO/MUR (Maurice)	40,7834	EURO/BBD (La Barbade)	2,678
EURO/SGD (Singapour)	1,6681	EURO/BRL (Brésil)	3,0156	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,5271
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3689	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,4274	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3303,5185	EURO/XCD (Dominique)	3,6163	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 MAMOUZOU

Achévé d'imprimer le 19 août 2014 - Dépôt légal : août 2014 - ISSN 1240 - 280X